
LETTRÉ D'INFORMATIONS

Septembre 2017

Venez visiter notre site internet. Il est régulièrement mis à jour.

<https://www.an-sartrouville.fr/>

NOTRE ASSOCIATION

L'ANS a été créée en 1976. Au cours des années, elle a évolué vers **une structure mixte** qui associe des **entraîneurs professionnels rémunérés** et un comité de direction constitué de **bénévoles**. Cette structure mixte ne lui ôte nullement **son caractère associatif**.

Notre association est un club de **natation course**, affilié à la **FFN** et composé de 3 pôles d'activités : la formation, le perfectionnement et la compétition.

Près **de 60 créneaux horaires** sont proposés par semaine - **6 jours sur 7** (du lundi au samedi).

Notre association est hébergée au sein du Centre Aquatique de la Plaine (CAP). **L'ANS n'est pas le CAP.**

NOTRE ÉQUIPE TECHNIQUE RENFORCÉE

Après le recrutement sur le premier semestre de **Shahira, Nazim et Younès**, nous vous informons de l'arrivée de **Pauline** à partir de septembre 2017.



De gauche à droite : Nazim (coordinateur technique), Shahira (entraîneur), Angélique (entraîneur), Younès (entraîneur)



Pauline

ASSEMBLEE GENERALE

Notre **assemblée générale** est programmée le samedi 9 septembre à 14h



à la cantine de l'école Jean Jaurès - en face de la piscine du CAP (123 avenue Tobrouk, Sartrouville)

Nous comptons sur votre présence



OFFICIELS

Nous encourageons vivement les parents de nos compétiteurs à rejoindre **nos OFFICIELS** afin de participer activement à la vie du club et à nous aider à réduire les coûts des compétitions.

Lors des compétitions où nos nageurs sont engagés, l'ANS se voit appliquer de lourdes pénalités financières (100€ par demi-journée de compétition par OFFICIEL manquant).

<https://www.an-sartrouville.fr/le-club/les-officiels/>

les missions des officiels sont d'assurer, lors des compétitions, les fonctions simples de chronométreur (officiel B ou C), de juge d'arrivée (officiel B) ou de juge de virages (officiel B).

ETAT DES INSCRIPTIONS

Notre association compte, à aujourd'hui, **521 adhérents**.

Nous sommes pratiquement **complet**.

Il nous reste seulement quelques places :

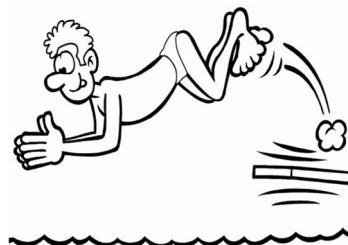
- pour **les groupes EN1 à EN3** : enfants de 5 à 10 ans sachant faire 25 m sur le dos et 25 m
- pour **les groupes PREADO** (10 à 14 ans) souhaitant se perfectionner sans participer à la compétition

Par ailleurs, compte , nous ouvrons un nouveau cours ADULTES de niveau élémentaire le mardi de 19h45 à 20h45 (1 cours par semaine)

REPRISE DES COURS

A partir du 18 septembre

Présentez-vous à l'accueil du CAP et précisez que vous êtes adhérent de l'ANS. Les dames de l'accueil ouvriront les tourniquets pour accéder aux vestiaires collectifs. Puis, le nageur se présentera, après avoir pris une douche, sur le bord du bassin où il sera pris en charge par son entraîneur.



DOCUMENTS A FOURNIR

Dura lex sed lex...

L'admission à l'entraînement sera refusée si les documents suivants ne sont pas fournis **au plus tard le jour du premier cours** :



- le **certificat médical** de moins de 3 mois avant la date de la rentrée sportive
- la **fiche de la licence de la FFN** pour les groupes PRE-AVENIR, AVENIR, JEUNE et ELITE.

<https://www.an-sartrouville.fr/saison-2017-2018/formulaires-d-inscription/>



Tout document transmis au personnel du CAP risque d'être irrémédiablement perdu. Ces documents sont à fournir uniquement à nos entraîneurs.

ATTESTATION D'INSCRIPTION

L'attestation d'inscription vous sera remis dès la rentrée par les entraîneurs.

N'hésitez pas à leur demander

PLANNING DES COURS

Le **planning des cours** est consultable sur notre site Internet.

<https://www.an-sartrouville.fr/saison-2017-2018/planning-des-cours/>

AGENDAS

Deux agendas seront rapidement consultables sur notre site Internet signalant :

- les ouvertures du club
- les différents événements internes et externes (animations internes, compétitions, pass'sports de l'eau, pass'compétition, etc.)

<https://www.an-sartrouville.fr/agenda/>



MATERIELS

- Du **matériel est mis à disposition** lors de cours (palmes, tubas, plaquettes, pull-buoys, fulcrums, élastiques, planches...).

Nous conseillons aux adultes d'avoir leurs propres palmes.



- Un **bonnet de bain latex** aux couleurs de l'ANS sera fourni dès la rentrée.

- Une **carte d'accès** sera fournie dès la rentrée.

<https://www.an-sartrouville.fr/nos-conseils/la-carte-magn%C3%A9tique/>

L'ÉQUIPEMENT DU NAGEUR

Pour les nouveaux adhérents, vous pouvez consulter notre site Internet pour **l'équipement à prévoir** (lunettes, claquettes, etc.)

<https://www.an-sartrouville.fr/nos-conseils/l-%C3%A9quipement-du-nageur-se/>



Quelques règles élémentaires au niveau des vestiaires

- **Dans les vestiaires et sous les douches, le nageur est sous la responsabilité de ses parents** et sera en pratique rarement surveillé par un adulte. Il se doit d'adopter un comportement irréprochable,

- **Les vestiaires ne servent qu'à se changer.** Le nageur n'a pas à y stationner plus longtemps que le strict nécessaire. Il est interdit de chahuter, d'y rester pour bavarder, de donner des coups pieds dans les cabines, d'insulter ses camarades, de monter sur les casiers, de répandre sur le sol du gel douche ou du shampoing, de déplacer, cacher ou jeter à terre les affaires des autres, etc.,

- **Les parents ne doivent pas pénétrer dans les vestiaires collectifs quel que soit le motif.** Il faut que les enfants soient autonomes, c'est toléré durant les toutes premières séances... mais papa avec le garçon et maman avec la fille ! ensuite, chacun doit être autonome.

*Si toutefois, un enfant a vraiment besoin de l'aide de ses parents pour s'habiller ou se déshabiller, il doit utiliser **une cabine individuelle et un casier individuel du CAP** et non les vestiaires collectifs. Pour cela, les parents doivent passer par l'accueil et préciser qu'ils doivent récupérer leur enfant, adhérent à l'ANS, au niveau des douches. Il est strictement interdit de passer par le bord du bassin.*
